

COMMENT AIDER MON PÈRE ?

Par Ioldad Postée le 16/04/2024 11:35

Bonjour , Mon père a quitter le domicile familial samedi avec une petite valise . Il ne donne pas de nouvelle je sais qu'il est vivant juste parce qu'il regarde des stories que je met exprés pour lui . Quand j'essaie d'appeler il rejette mes appels . Il est alcoolique et refuse d'arrêter de boire car nous avons des soucis familiaux qui ne changerons pas malgré le fait qu'il l'arrête de boire je ne sais pas comment agir fasse a sa . J'ai vraiment besoin d'en parler pour ne pas vrier . Je suis enceinte et je ne dort plus le soir . JE vie dans l'angoisse . JE suis si impuissante face a son addiction .

Mise en ligne le 22/04/2024

Bonjour,

Pour pouvoir aider votre père comme vous le souhaiteriez il sera nécessaire qu'il accepte votre main tendue, vous ne pourrez malheureusement pas l'aider malgré lui. Nous ne savons pas de quel ordre sont les soucis familiaux qui, pour lui, représentent un frein à l'arrêt. Si le fait d'arrêter de boire ne changeait rien à ces soucis, nous comprenons qu'à vos yeux cela représenterait peut-être tout de même une difficulté de moins.

Face à l'inquiétude et au sentiment d'impuissance que vous éprouvez, nous comprenons que vous recherchez de l'aide. Nous vous joignons en bas de message les coordonnées de deux centres de consultation en addictologie qui reçoivent l'entourage. Ce pourrait être un moyen pour vous de bénéficier de soutien et de conseils. Les consultations dans ces centres sont individuelles, confidentielles et non payantes.

Nous vous joignons également le lien d'une association " Al-Anon" qui vient en aide aux proches de personnes en difficulté avec l'alcool. Cela pourrait être un soutien supplémentaire.

Bien sûr, vous pouvez revenir vers nous pour prendre le temps d'échanger plus directement sur cette situation qui vous tourmente. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h du matin au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le samedi et le dimanche.

Avec tous nos encouragements.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIV

ASSOCIATION ADDICTION FRANCE 974- CSAPA OUEST

31, rue Chaussée Royale
97460 SAINT PAUL

Tél : 02 62 55 14 08

Site web : www.addictions-france.org

Accueil du public : Consultations sur rendez-vous du lundi au vendredi 9h- 16h et le jeudi de 12h-16h

Consultat° jeunes consommateurs : Consultations jeunes (moins de 25 ans) avec ou sans entourages tous les mercredis sur rendez-vous.

Voir la fiche détaillée

KAZ'OTÉ : CSAPA

7 bis chemin Pavé
97460 SAINT PAUL

Tél : 02 62 45 26 55

Site web : reseau.ote.monsite-orange.fr

Accueil du public : Lundi 9h-12h30 - du mardi au mercredi 9h-17h / jeudi 9h -16h et vendredi de 13h30-17h

Substitution : Suivi des traitements, prescription et délivrance de Méthadone sur indication thérapeutique .

Consultat° jeunes consommateurs : Sur place sur rendez-vous des jeunes, jusqu'à 25 ans.

[Voir la fiche détaillée](#)

En savoir plus :

- [L'association Al-Anon](#)